

ORDRE DU JOUR DU 21 DÉCEMBRE 2017

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Ordre du jour
4. Résolution d'adoption du budget 2018 et du programme triennal d'immobilisations
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes tenue le 21 décembre 2017, à 19 h, à la salle du conseil située au 660, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes.

Sont présents :

Monsieur	Jean-Claude Milot, maire
Mesdames	Françoise Asselin, conseillère Nicole Grenon, conseillère Thérèse Thivierge, conseillère
Messieurs	Claude Lavoie, conseiller Jacques Lefebvre, conseiller Yan Normandin, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

M. Jean-Claude Milot maire ouvre la séance. Yves Landry, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, fait mention de secrétaire.

2. Constatation de l'avis de convocation

L'avis spécial de la tenue de cette séance a été donné, par écrit à tous les membres du conseil, le 18 décembre 2017, conformément au 2e alinéa de l'article 152 du Code municipal; au moins deux jours francs avant la tenue de la session spéciale.

3. Ordre du jour

Résolution 2017-12-212

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par Thérèse Thivierge appuyé par Yan Normandin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que décrit ci-dessus.

Chacun prend connaissance de l'ordre du jour.

4. Résolution d'adoption du budget 2018

Résolution 2017-12-213

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit adopter, pour l'année financière 2018, un budget qui prévoit des revenus égaux aux dépenses qui y figurent ainsi qu'un budget triennal en immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020;

PAR CES MOTIFS, et sur la proposition de Françoise Asselin, appuyé de Jacques Lefebvre, le conseil adopte les prévisions budgétaires suivantes :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

DESCRIPTIONS	2018
<u>REVENUS</u>	BUDGET
TAXES	582 722 \$
PAIEMENTS TENANT DE LIEU DE TAXES	11 000 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	43 550 \$
TRANSFERTS	258 940 \$
<u>Conciliation à des fins fiscales</u>	
AFFECTATIONS DE SURPLUS ACCUMULÉ	
TOTAL REVENUS	896 212 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	254 031 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	74 525 \$
TRANSPORT	156 570 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	147 494 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	250 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	8 963 \$
LOISIRS ET CULTURE	52 419 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	65 421 \$
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	759 673 \$

Conciliation à des fins fiscales

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	136 539 \$
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	0 \$
	896 212 \$

**SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
AVANT AFFECTATION**

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

DESCRIPTIONS	2018
IMMOBILISATIONS	0 \$
	0 \$
Affectations / aux activités de fonctionnement	0 \$
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	- \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

DESCRIPTIONS	2018
Mise aux normes des conduites du réseau d'égout municipal	450 000.00 \$
Politique Familiale et des Aînés	2 000.00 \$

Ameublement et équipements de bureau (adm. & biblio)	3 000.00 \$
Acquisition d'équipement	3 000.00 \$
Amélioration infrastructures Édifice	<u>97 000.00 \$</u>
Sous-total	555 000.00 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

DESCRIPTIONS	2019
Politique Familiale et des aînés	2 000.00 \$
Acquisition d'équipements - services	4 000.00 \$
Équipement de bureau & biblio	1 000.00 \$
Amélioration - infrastructures	1 000.00 \$
Divers	<u>2 000.00 \$</u>
Sous-total	10 000.00 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

DESCRIPTIONS	2020
Politique Familiale et des aînés	3 000.00 \$
Amélioration des infrastructures	3 000.00 \$
Équipement de bureau & biblio	1 000.00 \$
Autres équipements	2 000.00 \$
Divers	<u>1 000.00 \$</u>
Sous-total	10 000.00 \$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. Période de questions

Mme Josée Roy s'informe sur la répartition d'un poste budgétaire. À la demande de Mme Françoise Asselin, conseillère municipale, à savoir si la subvention de 25 000\$ de Nouvel Horizon est approuvée, Mme Josée Roy confirme que oui.

6. Clôture de la séance

Résolution 2016-12-214

Sur la proposition de Claude Lavoie, appuyé de Yan Normandin, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes lève la séance à 19 h 22.

Jean-Claude Milot, maire

Yves Landry, directeur général et
secrétaire-trésorier par intérim